

BOUMERDÈS S'EN SOUVIENT

Il y a 11 ans, le séisme

Il y a exactement 11 ans, le 21 mai 2003, à 19 heures 44 minutes, le peuple algérien reçoit un rude coup. Un violent tremblement de terre dont l'amplitude a été estimée entre 6,7 et 7,2 sur l'échelle de Richter a secoué la partie orientale du Centre du pays. L'épicentre a été localisé à 7 kilomètres au nord de la ville de Zemmouri (centre de la wilaya de Boumerdès), à l'intérieur de la mer Méditerranée.

Le choc a été terrible et les premiers instants de cette catastrophe ont été dramatiques pour les populations. Des quartiers entiers des villes de Dellys, Sidi-Daoud, Zemmouri, Bordj-Menaïel, Thénia, Boumerdès, Réghaïa et Rouiba de l'est d'Alger ont été complètement anéantis.

Les réseaux d'électricité et de téléphone ont subi de graves dommages les mettant hors d'usage. Ce qui n'était pas fait pour rassurer les populations. Juste après les premiers

moments du drame, les routes, qui ont également été endommagées, ont été envahies par des milliers de familles affolées et qui tentaient de rejoindre des proches pour se mettre à l'abri. La débâcle était totale révélant de grandes failles de l'organisation et du fonctionnement des institutions de l'Etat.

En effet, une grande partie des conséquences de ce séisme, les pertes humaines notamment, ont été imputées, plus tard, à la négligence, au non-respect des règles de l'urbanisme et de la construction et l'absence d'une norme parasismique conforme aux spécificités de la région soumise aux aléas de la nature.

Le sinistre bilan faisait état de décès de 2 274 personnes. Plus de 60% des décès ont été recensés dans la seule wilaya de Boumerdès. Quant aux blessés, ils se comptaient dans les wilayas de Boumerdès, Alger, Tizi-Ouzou et à des degrés

moindres dans les régions de l'ouest de Bouira et l'est de Blida par dizaines de milliers.

Les dégâts matériels ont été estimés par le gouvernement de l'époque à 5 milliards de dollars. Mais ce que personne n'a chiffré est le retard du développement de la wilaya de Boumerdès. Au plan humain, cela a été toujours dit. C'est lorsque l'Algérien est devant une contrainte majeure qu'il met toute son énergie pour réagir collectivement et de manière positive. Cela a été le cas dans la nuit du 21 mai 2003.

Le sursaut

Les premiers à faire face à la crise et accourir pour secourir des milliers de familles en détresse sont les jeunes. Durant cette nuit dramatique et à l'aube du 22, nous avons vu assez d'actes héroïques pour dire que la jeunesse algérienne, une fois mise devant de grands défis, peut se transformer en une force colossale. Ce qui dénote sa bonne santé morale. Ce drame a révélé également que de l'énergie positive sommeille dans les institutions.

Le comportement du corps médical et paramédical a été exemplaire. Certains chefs militaires locaux n'ont même pas attendu les ordres de leur état-major pour venir au secours de

leurs concitoyens particulièrement dans les zones enclavées. Les travailleurs des P et T, de la Sonelgaz, de l'Hydraulique ont très rapidement répondu présents pour rétablir les réseaux.

Les citoyens des autres régions ont massivement déversé leurs aides et leur compassion. La communauté internationale n'a pas été absente aux côtés des Algériens. Ce qui démontre le respect dont ils jouissent auprès de cette communauté.

Trafic et faillite

Malheureusement, ces conduites pleines de noblesse ont été très vite polluées par le comportement néfaste de certains individus, responsables et politiciens. Certains n'ont pas hésité à se mouvoir comme des vautours au-dessus d'un drame pour s'enrichir. Cela a commencé avec la distribution de l'aide alimentaire et la répartition des tentes aux sinistrés. Des surfacturations de la démolition des bâtiments gravement endommagés et l'évacuation des gravats ont été constatées. Les premières attributions de logements ont été la cause de plusieurs émeutes.

Des terres agricoles ont été utilisées pour installer dans l'urgence des milliers de chalets, lesquels ont été distribués de manière clientéliste.

Des sommes faramineuses ont été attribuées pour les opérations de confortement des logements endommagés à des individus qui ne le méritaient absolument pas.

Durant la reconstruction des infrastructures publiques détruites et des logements, tout le monde trouvait son compte. Et à ce jour, le dossier du séisme n'est pas encore clos. On s'en souvient, à la date du 21 mai, il ne restait que quelques mois pour les élections présidentielles de 2004 que le régime planifiait l'organisation à son profit exclusif. Il a déversé des centaines de milliards de dinars tout en fermant les yeux sur leur destination véritable. Pouvaient-ils faire autrement ? Et pour cause, tous les spécialistes et les citoyens ont décrié la faillite de l'Etat garant de la sécurité du pays. La prévention contre les calamités naturelles fait partie de la sécurité nationale.

Or, dès les premiers instants de celle de 2003, des insuffisances, comme l'absence des plans Orsec régionaux ou national ont été la cause des lenteurs de l'intervention des grands corps de sécurité. Plus effarant, on a découvert que ni la Protection civile ni l'Armée n'étaient dotées de matériels leur permettant une intervention efficiente.

Abachi L.

AÏN DEFLA

3 directeurs de l'Exécutif de la wilaya et leurs adjoints pris en otage pendant toute une journée à Bathia

Dimanche dernier, en début de matinée, les directeurs des travaux publics (DTP), de l'aménagement du territoire (DPAT), le directeur de l'urbanisme (DUC) et un chef de service de l'hydraulique, chacun accompagné de ses adjoints, soit 16 cadres administratifs au total en plus des agents de services tels que les chauffeurs, sont tombés dans un véritable guet-apens tendu par les habitants des différentes localités, sur la route CW n°75 qui mène de Belaas vers Bathia en passant par El Hassania dans la zone sud-ouest de la wilaya.

Le cortège qui voulait rejoindre Bathia pour l'élaboration de projets de développement des 3 communes a été intercepté quelque 6 km avant d'arriver au chef-lieu de daïra Bathia. Le groupe de voitures officielles a été accueilli par une foule qui a fait semblant de leur réserver un bon accueil mais tout de suite le cortège s'est trouvé pris au piège puisqu'à l'aide de voitures, de tracteurs, de camions et autres véhicules la route a été barée non seulement en direction de Bathia mais aussi derrière. Ainsi le piège s'est refermé sur les membres

de l'Exécutif.

Cadres et agents ont alors été dirigés à l'orée d'un bois situé en contrebas. Un des directeurs a alors tenté d'expliquer le but de la mission, il a aussitôt été éconduit en essuyant des insultes proférées par des individus très excités «Vous n'avez rien à nous dire, nous voulons que le wali vienne et qu'il nous débarrasse du maire et du chef de daïra», s'est-il vu répondre. Tous les membres de la mission ont été parqués dans un endroit sous les arbres au milieu d'une foule d'habitants venus de tous

les coins. Selon les informations que nous avons pu obtenir, en début d'après-midi, un différend est né parmi la foule et qui a très vite pris de l'ampleur pour se transformer en véritable bataille rangée. Certains chefs de factions ont fait appel à des renforts qui ont accouru à partir des douars avoisinants, armés de bâtons, de barres de fer, de couteaux et de sabres.

Profitant de la mêlée, certains membres du panel administratif qui connaissaient bien le terrain, la peur au ventre, se sentant menacés dans leur vie, on pu s'éclipser sans être remarqués et prendre par des chemins détournés la direction de Bathia.

Les derniers captifs ont fait de même au coucher du soleil, abandonnant leurs véhicules et leurs matériels de travail. Tout le monde a poussé un grand ouf une fois arrivés au siège de la daïra de Bathia, à la nuit tombée. Le lendemain dès le

début de la matinée, un Groupe d'interventions rapides de la Gendarmerie nationale a été dépêché sur place pour dégager la route et disperser la foule et ses belligérants.

Les services de sécurité ont procédé à l'interpellation de 12 individus, avons-nous appris. Déférés au parquet de Aïn Defla, le procureur de la République a placé 2 des mis en cause sous mandat de dépôt.

Il s'agit là de montée d'un cran dans la forme de contestation par la violence. Déjà il y a une quinzaine de jours, dans la commune de Aïn Soltane, un groupe d'une dizaine d'individus avait investi le siège de l'APC et chassé élus et personnels dehors avant d'occuper les lieux durant toute une journée.

La situation n'a pu être débloquée qu'après une discussion houleuse entre les contestataires et le P/APC, sous l'œil vigilant des gendarmes.

Karim O.

BOUIRA

Des architectes demandent des enquêtes sur les attributions d'études

Le bureau de Bouira du Syndicat national des architectes agréés algériens (SYNAA) demande une enquête approfondie sur certaines attributions d'études de la DUC et de la Dlep de Bouira, ainsi que sur les situations des bureaux d'études non payés depuis 2008 au niveau de la DUC.

Dans une lettre ouverte au Premier ministre et au ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, le SYNAA accuse carrément la DUC de Bouira d'avoir bafoué le décret présidentiel 02/250 en attribuant de grandes études d'aménagement à des BET selon la formule de gré à gré.

Dans cette correspondance et pour étayer ces dires et démontrer que ces attributions ont été contraires à la loi car n'obéissant pas aux règles du marché et de la concurrence loyale, le SYNAA rappelle les remarques faites par le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de sa visite dans la wilaya de Bouira et qui avait qualifié l'une de ces études attribuée selon le SYNAA de gré à gré par la DUC, de «choc civilisationnel» en demandant sa révision totale.

Outre ces accusations d'octroi de certaines études sous la formule de gré à gré, le SYNAA demande également à ces deux hauts responsables l'ouverture d'une enquête concernant le refus de la DUC de Bouira de payer 20 bureaux d'études ayant accompli leurs missions d'études et de suivi, alors que les réceptions définitives ont été prononcées et les entreprises réalisatrices payées intégralement.

Notons que pour permettre à la directrice de l'urbanisme de donner son point de vue et sa version des faits concernant ces accusations, nous avons attendu plus de deux semaines depuis la réception de cette requête par le représentant du SYNAA.

Hier mardi, après avoir pris rendez-vous, nous nous sommes déplacés vers cette direction pour voir la directrice mais la secrétaire de la DUC a préféré nous faire moisir dans les allées des couloirs de la DUC, plutôt que d'aviser de notre arrivée, arguant le fait que celle-ci était en réunion...

Y. Y.

Aïn-Defla est devenue le centre de rayonnement religieux pour les pays de l'Afrique du Nord là où le rite malékite, devenu depuis des siècles la juridiction de référence, est adopté, suivi et appliqué dans la pratique des préceptes de l'islam, des pays comme l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Syrie, la Libye, le Mali, et bien d'autres pays encore.

Aïn Defla a abrité les 20 et 21 mai la 10^e édition de ce colloque qui attire de plus en plus, d'année en année, théologiens, enseignants universitaires et chercheurs de tous rangs, étrangers tels des invités de marque à l'image de Ibrahim Abdelkrim Moussa, imam d'Egypte et le Dr Ahmed Mohammed Nour Esseïf directeur du Centre Rachid Ibn Saïd de Doubaï et 17 intervenants nationaux venus de toutes les Universités du pays.

C'est le ministre des Affaires religieuses, Mohammed Aïssa, qui a fait l'ouverture du colloque au côté du wali, en présence de responsables de différents secteurs civils et militaires. Dans son

allocation, le ministre a mis en exergue les qualités intrinsèques du dogme, qualités qui ont séduit les croyants de l'islam de par le monde, un dogme qui a brillé par la justesse de ses méthodes qui ont toujours fait appel à la raison en recourant au texte fondamental, le Saint-Coran, la Sunna, et les hadiths du Prophète.

Le thème choisi à débattre cette année est l'approfondissement des concepts de différenciation, les traits distinctifs qui servent de base au jugement. A titre d'exemple, ce qui différencie le licite de l'illicite, le bien du mal, le mensonge de la vérité. Ce thème est d'autant plus important que de nos jours d'aucuns se permettent de faire une classification, une catégorisation entre croyants et non croyants, de crédibles et de menteurs...

Cette année, ce colloque voit la participation d'un millier de personnes venues de tous les coins du pays. A remarquer que d'année en année les conditions matérielles de sa tenue n'ont fait que s'améliorer. Une salle de rédaction pour tous les correspondants de presse bien équipée et dotée de tous les moyens de communication a été mise à leur disposition. Lors du point de presse accordé

aux journalistes, le ministre a été questionné sur la situation qui prévaut dans la capitale du M'Zab et de la participation des représentants du dogme ibadite à ce colloque. Il commence par répondre au second volet de la question. «Nous avons lancé des invitations à un groupe de spécialistes du rite qui vont arriver ayant été retenus par le déroulement des examens de fin d'année».

Pour ce qui est des événements sanglants et douloureux qu'a connus la région, l'envoyé du gouvernement est catégorique : «Les causes de ces violences ne sont pas d'origine confessionnelle, communautaire, d'opposition entre dogmes mais c'est l'œuvre d'opportunistes et de mercenaires qui veulent semer la discorde», ajoutant «l'Etat combattrait d'une main de fer ces mercenaires».

A la question de l'émission d'une fetwa qui condamnerait avec fermeté les terroristes de la route, auteurs d'une véritable hécatombe qui ne cesse de prendre de l'ampleur, Mohammed Aïssa dira : «Des propositions et des recommandations seront faites au Conseil scientifique qui lui et lui seul est habilité à le faire et aura à se prononcer sur les décisions à prendre.»

Karim O.